



# PRÉPAS RENTRÉE 2018 LETTRE D'ENGAGEMENT À L'INTERNAT

226 rue Sainte Catherine – 33075 Bordeaux Cedex

Ce document rappelle certains points relevant du règlement intérieur et indique quelques mesures ordinaires indispensables au bon fonctionnement de l'internat.

## Engagement

Je soussigné(e) (nom, prénom de l'élève) .....

admis(e) en classe de .....

et à l'internat pour l'année 2017-2018<sup>1</sup> déclare avoir pris connaissance des informations suivantes et à en respecter le contenu.

- Je m'engage à entrer à l'internat à la date et aux heures indiquées sur le bulletin d'admission, sachant que passée l'heure limite, ma place sera attribuée à un candidat en attente.
- Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du lycée.
- Je signerai l'état des lieux contradictoire lorsqu'il me sera présenté. Toutes les dégradations qui me sont imputables seront à ma charge.
- J'accepte qu'en cas de manquement aux règles indiquées, je fasse l'objet de sanctions, y compris l'éviction de l'internat.
- Les frais de repas et d'internat sont annuels et payables forfaitairement pour chaque période, dès réception de la facture. S'agissant d'un paiement fractionné, je m'engage à régler le montant intégral de chaque terme, conformément aux dispositions financières indiquées au chapitre V du règlement intérieur du lycée.
- Un lit et un matelas sont mis à la disposition des élèves. Je m'engage à assurer la protection du matelas, en me munissant d'un trousseau personnel (alèse, draps, traversin et sa taie, couette ou couverture).
- Je m'engage à maintenir propre le local de la buanderie et ses équipements (machine à laver et sèche-linge).
- Je suis averti(e) qu'en fin d'année, je ne pourrai quitter l'internat qu'après avoir fait constater l'état des lieux, faute de quoi les dégradations relevées après mon départ seront à ma charge.
- J'indique les coordonnées d'un correspondant résidant près de Bordeaux

## Correspondant résidant près de Bordeaux

Lien avec l'élève .....

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Tél. .... Mel. ....

Fait à

Le

Signature de l'élève  
(mention « Lu et approuvé »)

Signature du représentant légal  
(mention « Lu et approuvé »)

<sup>1</sup> L'admission à l'internat vaut pour une seule année ; cf règlement intérieur de l'établissement (*chapitre 5*).